

FOOT EN SOMME

Bulletin d'information du District de la Somme de Football



N°41 — Décembre 2025



L'Assemblée Générale Ordinaire du District a eu lieu le 04 Octobre 2025
(page 6)

DISTRICT SOMME FOOTBALL
46 rue Jules Lefebvre
BP 90429
800004 AMIENS Cedex 1
Tél : 03 22 89 66 40

Mail : wleclercq@somme.fff.fr
Responsable de la publication : Pierre LAVALARD

LES RESEAUX SOCIAUX :

Facebook



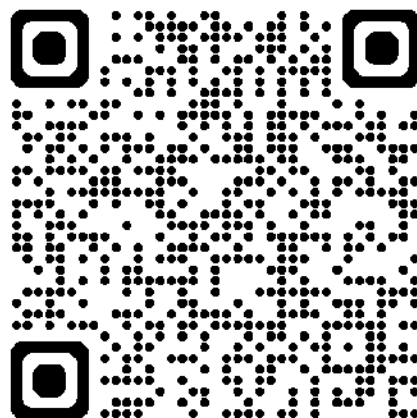
@District de la Somme de Football Officiel
www.facebook.com/profile.php?id=100077345984930

Instagram



@districtsommefootball
www.instagram.com/districtsommefootball/

Site internet



www.districtsommefootball.fff.fr

SOMMAIRE :

**Editorial du
Président**

P. 4

AGO

04/10/2025

P. 5

**Les
Réunions**

P. 8

Engagement

P. 12

Discipline

P. 15

Arbitrage

P. 16

Formations

P. 20

Technique

P. 21

**Futsal
Associé**

P. 22

Agenda

P. 23

EDITORIAL DU PRESIDENT



Un début de saison 2025/2026

Un début de saison qui a permis à nos Clubs de faire un parcours honorable en Coupe de France et en Gambardella.

Pour la Coupe de France Féminine, c'est mitigé.

Quoiqu'il en soit la magie de la Coupe agit encore et toujours. Qu'importe le tirage, le match, il faut le gagner pour continuer.

L'engouement suscité par cette compétition unique au monde reste fort.

Les intempéries arrivent avec leur lot de remises ou de reports, notre mot d'ordre est de ne pas compromettre la sécurité des personnes qui se déplacent, l'intégrité des participants, l'équité des compétitions.

Nous continuerons à vous apporter des réponses concertées et équilibrées afin de piloter la pratique du football sur notre territoire.

A ce titre, notre maillage territorial nous permet d'essayer, sauf imprévu, de vous informer le jeudi du maintien ou du report des pratiques prévues le week-end suivant. Nous comptons également sur votre coopération afin de nous donner les informations nécessaires à notre prise de décision.

Vous trouverez dans ce numéro, un retour sur notre AG du 4 octobre 2025, un état des principales sanctions prononcées par la Commission de discipline, un focus sur l'arbitrage, je vous invite également à consulter le portail de Léa, une jeune arbitre qui pourra peut-être partager sa passion avec d'autres personnes.

Nos actions Octobre rose et Téléthon feront l'objet d'une communication dans un prochain numéro.

Le Futsal associé va se déployer en fin d'année.

Vous pourrez prendre connaissance de l'ensemble des réunions durant lesquelles nous sommes venus à votre rencontre.

Bien entendu, la technique à travers ses aspects de détection et de formation bénéficie d'un focus dans ce numéro.

Sur notre site, vous trouverez toutes les informations utiles notamment à propos de l'arbitrage.

Comme vous pourrez le constater, le District et ses salariés restent auprès de vous pour répondre à votre accompagnement.



Au nom du Comité Directeur, je vous souhaite une excellente lecture.

Nous vous souhaitons également une excellente fin d'année 2025.

Bien sportivement.

Le Président,
Pascal TRANQUILLE

ASSEMBLEE GENERALE du 04/10

Le déroulé de l'AG et les Récompenses

L'Assemblée Générale Ordinaire du District de la Somme s'est ouverte le 4 octobre 2025 par les représentants du Crédit Agricole, puis par M. Pascal Tranquille, président du District. S'en est suivie de l'annonce du quorum et de l'approbation du PV de l'AG précédente.

Le bilan moral a été présenté par la Secrétaire Générale du District, Mme Sylvie Silvestre.

Concernant le **Prix du meilleur club de Jeunes** nous retrouvons :

- 5ème : US NIBAS FRESSENNEVILLE
- 4ème : AS TALMAS PICARDIE FIENVILLERS
- 3ème : CAFC PERONNE
- 2ème : QCL SUD AMIENOIS
- 1er : ES SAINS SAINT FUSCIEN



Le **Challenge de l'arbitrage**, **Claude CAUVET** a vu 5 clubs récompensés pour la saison 2024/2025 par un bon d'achat allant de 100€ à 500€ chez nos partenaires : *Amiens SC, Teams5 Amiens et Formul'Club.*

Cette année, nous retrouvons le RC SALOUEL SALEUX à la 5ème place, QCL SUD AMIENOIS à la 4ème place, sur le podium, à la 3ème place, l'ES LICOURT, à la seconde place, l'AS GAMACHES, et vainqueur de ce challenge sur la saison 2024/2025, le FC CENTULOIS.

Félicitations aux **arbitres assistants club en seniors D2** bénévoles qui ont complété le trio arbitral cette saison

- ABBA CHERIF Mickael** (AS Glisy)
- BUTAEYE Frédéric** (CS Crecy en Ponthieu)
- CHOQUET Bruno** (O. Le Hamel)
- HALILA Wissem** (ES Amiens Pigeonnier)
- GAPENNE Erwan** (Auxiloise)



Pour la **Charte du Fair-Play** nous retrouvons :

- En D3 : ES Harondel 1
- En D2 : US Daours 1
- En D1 : ESCL Longueau 2

Puis, nous retrouvons les **lauréats PEF** : ES Sains Saint Fuscien, SC Abbeville, AS Talmas PF, Amiens Porto FC et la JS Miannay Moyenneville. Ces 5 clubs se sont vu récompensés d'un kit d'arbitrage (pochette, sifflet, chrono et drapeaux de touche).



Pour conclure, **4 médaillés d'or** se sont vu être récompensés, retrouvez les vidéos en cliquant sur la photo



PIERRE RIVET



GERARD SMAGHE



CHRISTIAN LAGUILLEZ

BERTRAND DUJARDIN

- 27 licences en tant que dirigeant
 - licencié dans les clubs : AS Abbeville, AS Gaperennes, JS Miannay, FC Saint Valéry, FC Crecy, AS Quennoy le Montant
- 10 licences en tant que joueur
 - licencié dans les clubs : US Tours en Vimeux, JS Miannay, FC Saint Valéry
- Référent arbitre une saison pour l'AS Quennoy le Montant
- Aujourd'hui licencié à l'AS Quennoy le Montant et à la JS Miannay

ASSEMBLEE GENERALE du 04/10

Les champions 2024/2025 et les voeux

Retour en image des champions de la saison 2024/2025 :



VOEUX :

Suite aux **vœux** proposés par les clubs de l'US Marchepleot et de l'AC Hallencourt lors de la dernière AG du District, concernant la modification de l'article 12 du Règlement des championnats Seniors Masculins.

Voici un tableau récapitulatif des vœux :

Situation Actuelle				
Niveau	Nombre d'équipes Seniors à avoir	U10 à U18	U8 - U9	U6 - U7
D1	2 équipes	2 équipes	non	non
D2	2 équipes	2 équipes	non	non
D3	1 équipe	2 équipes	oui (1 équipe non en entente)	non
D4	1 équipe	1 équipe	oui (1 équipe non en entente)	non

Nouvelle Proposition				
Niveau	Nombre d'équipes Seniors à avoir	Nombre de Points à obtenir en équipes de jeunes	Obligation minimum pour le club	Complément Possible
D1	2 équipes	2	1 équipe en foot à 11	1 équipe en foot à 8 <u>ou</u> 1 équipe en foot à 11 <u>ou</u> 2 équipes en entente (foot à 8 ou 11)
D2	2 équipes	1,5	1 équipe en foot à 8 <u>ou</u> 1 équipe en foot à 11	1 équipe en foot à 8 en entente <u>ou</u> 1 équipe en foot à 11 en entente <u>ou</u> 1 équipe U9 non en entente
D3	1 équipe	1	1 équipe en entente en foot à 8 <u>ou</u> 1 équipe en entente en foot à 11	1 équipe en entente en foot à 8 <u>ou</u> 1 équipe en entente en foot à 11 <u>ou</u> 1 équipe U7 ou U9 non en entente
D4	1 équipe	0,5	1 équipe U7 non en entente <u>ou</u> 1 équipe U9 non en entente <u>ou</u> 1 équipe en entente (foot à 8 ou 11)	

VOTES :

De plus, l'ensemble des points soumis au vote ont été validés :

l'approbation du PV de l'AG du 20/06/25, le Bilan Moral, l'affectation du résultat financier 2024/2025, le prévisionnel 2025/2026 ainsi que les vœux également.

LES REUNIONS

Réunions Générales des Secteurs

Durant ce début de saison, quatre réunions générales de secteur se sont déroulées :

- ⇒ **Secteur Vimeu** (M. SELLIER) : le 25/08/2025 à Acheux en Vimeu
- ⇒ **Secteur Ponthieu** (M. PATTE) : le 28/08/2025 à Auxi le Château
- ⇒ **Secteur Amiénois** (M. FOURE) : le 29/08/2025 à Longueau
- ⇒ **Secteur Santerre** (M. DEFOSSEZ) : le 30/08/2025 à Plessier.



La réunion a permis de faire le point sur le bilan d'activité par secteur et sur le calendrier de reprise des compétitions pour l'ensemble des catégories, des plus jeunes aux vétérans.

Les échanges ont porté sur la nouvelle organisation sportive avec la mise en place de la pyramide seniors et les modalités d'organisation des championnats jeunes. Les clubs ont également été informés des ajustements liés aux différentes pratiques : vétérans, féminines, futsal ou encore foot animation.

Les obligations réglementaires des clubs ont été rappelées, notamment celles concernant le nombre d'équipes engagées, les licences éducateurs et les diplômes requis, ainsi que le respect du statut de l'arbitrage.

La formation a occupé une place importante avec la présentation du dispositif de formation des éducateurs, des arbitres et des CFI. L'objectif est de poursuivre la montée en compétence de l'ensemble des acteurs du football départemental.

Un point a été fait sur le Plan Stop Violences et la Charte du Fair-Play, réaffirmant la volonté de lutter contre les incivilités et de promouvoir un climat serein sur et autour des terrains.

Enfin, plusieurs informations administratives ont été communiquées, notamment sur les contacts utiles, les démarches en ligne et les nouvelles compétitions prévues, dont la Coupe de la Somme Vétérans à 8 et la fusion intégrale des coupes de secteur Ponthieu/Vimeu (jeunes et seniors).

La réunion s'est conclue par un message de remerciement du président du District, saluant la forte implication des clubs, le record de licenciés atteint et la nécessité de maintenir une qualité d'accueil et de formation dans tout le département.

LES REUNIONS

Réunion D1 / D2

La réunion qui a eu lieu le 1er septembre 2025 au Centre Fernand Duchaussoy à Amiens, a permis de rappeler les principales obligations des clubs évoluant en D1 et D2, tout en présentant les nouveautés sportives et réglementaires pour la saison 2025/2026.

SOMMAIRE :	
01	ACCUEIL - PASCAL TRANQUILLE
02	STOP VIOLENCE - VÉRIFICATION LICENCES
03	LOIS DU JEU
04	BILAN CHARTE 2024/2025
05	REFONTE DES CHAMPIONNATS
06	LES STATUTS À RESPECTER
07	QUESTIONS DIVERSES
08	CONCLUSION - PASCAL TRANQUILLE

Un point important a concerné le dispositif Stop Violence, la vérification des licences et le bilan de la Charte du fair-play.

Les nouvelles Lois du Jeu ont été détaillées, notamment la règle des 8 secondes pour la possession du ballon par le gardien, la nouvelle procédure de balle à terre, et la mise en place d'un dialogue exclusif entre l'arbitre et le capitaine afin de limiter les contestations.



La refonte des championnats a également été présentée. Elle vise à harmoniser la pyramide départementale, avec à terme des groupes à 12 équipes par division. Cette réorganisation s'appliquera à l'issue de la saison 2025/2026.

Un rappel a été fait sur les statuts à respecter :
Les clubs de D1 et D2 doivent disposer d'un nombre minimum d'équipes (2 seniors + 2 jeunes).

Le statut des éducateurs impose des diplômes spécifiques
(DF Coach Seniors en D1, ou CFI Seniors en D2).

Le statut de l'arbitrage :

2 arbitres pour les clubs de D1 et 1 arbitre pour ceux de D2, avec 18 matchs minimum par saison. Des formations arbitres et assistants de club sont programmées en septembre à Amiens et Blangy-sur-Bresle.

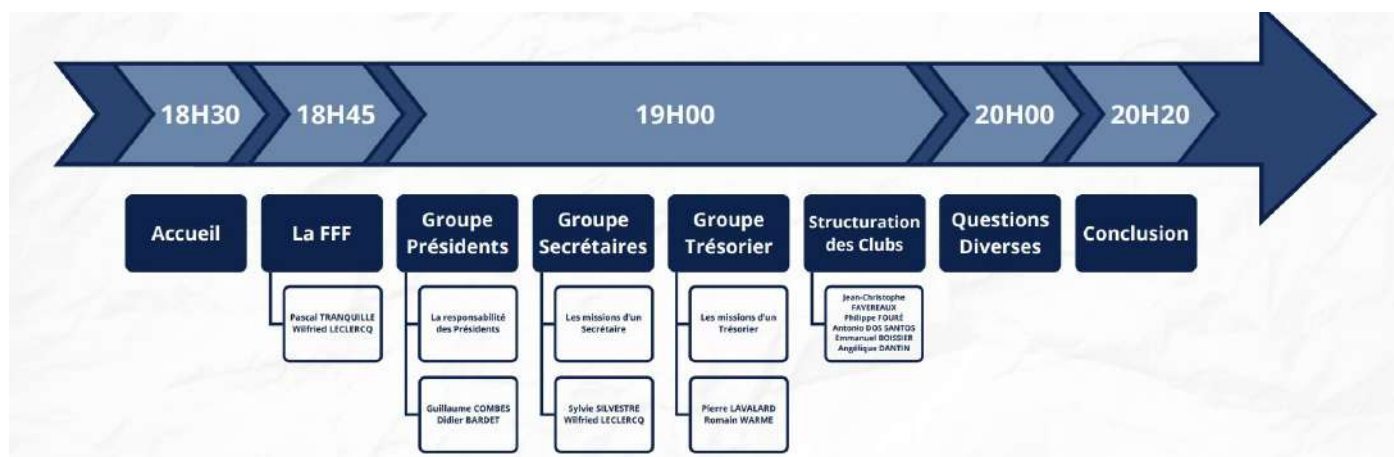
Enfin, le président a conclu en insistant sur la nécessité de respecter les règlements, de valoriser les comportements exemplaires et de préserver l'image du football départemental.

LES REUNIONS

Réunion Nouveaux Membres du Bureau

Le District de la Somme a accueilli les nouveaux dirigeants / membres du bureau au Centre technique Fernand DUCHAUSSOY.

15 Clubs et 32 participants ont pu ainsi découvrir le fonctionnement de la FFF et de ses instances.
Voici le déroulé de la réunion :



Les Présidents, Secrétaires et Trésoriers ont pu ainsi découvrir les missions qui sont les leurs ainsi que les interlocuteurs de proximité (Elus bénévoles et salariés).

Un focus particulier a été proposé sur l'accompagnement des Clubs.



Merci aux participants qui se sont mobilisés pour venir à notre rencontre.

Merci aux intervenants pour leur disponibilité et leur contribution.

LES REUNIONS

Le Foot Animation

La Commission Foot Animation tient à remercier tous les clubs ayant participé aux réunions organisées sur chaque secteur :

À Vauchelles, le 15 septembre

À Cerisy, le 22 septembre

À Amiens, le 29 septembre

Ce fut un moment d'échange très apprécié, qui impacte positivement la pratique du Foot Animation, bien souvent reléguée au second plan.

Le Foot Animation doit être considéré comme une pratique de loisir, mais un loisir encadré.

N'oublions pas que l'objectif principal est d'initier les enfants à la pratique du football à travers le jeu, l'éveil moteur et les valeurs éducatives du sport.

À la suite des échanges, il en ressort :

Points positifs :

Forte participation des jeunes
Encadrement généralement motivé et bienveillant
Plaisir du jeu largement présent
Intégration progressive des règles (jeu à effectif réduit, temps de jeu équilibré, etc.)

Points à améliorer :

Hétérogénéité du niveau des encadrants
(besoin de formation continue)
Pression compétitive parfois trop forte
(parents ou éducateurs)
Manque de cohérence dans la mise en place des plateaux (horaires, organisation, respect des formats)

Recommandations :

Former davantage les éducateurs via des modules adaptés (U6-U9, U11-U13)
Respecter les pratiques d'organisation des plateaux : horaires, rotation des équipes, taille des terrains, etc.
Renforcer la communication avec les parents pour rappeler les objectifs du Foot Animation
Mettre en place un référent Foot Animation dans chaque club
Compléter systématiquement FAL

Le Foot Animation est bien plus qu'un simple apprentissage technique : c'est une véritable école de la vie.

Au travers des réunions de secteur, il apparaît que la volonté de bien faire est largement présente, mais qu'un accompagnement renforcé est nécessaire pour assurer l'unité et la qualité des pratiques.

Vous trouverez l'ensemble des documents présentés durant ces séances sur le site du district :

[RECAPITULATIF REUNIONS FOOT ANIMATION – DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SOMME](#)

ENGAGEMENT

Une Commission Engagement au DSF

Réunie le 19 novembre 2025, la Commission de l'Engagement du District, présidée par Pascal Tranquille, a rappelé les grandes orientations nationales portées par la FFF et son président Philippe Diallo.

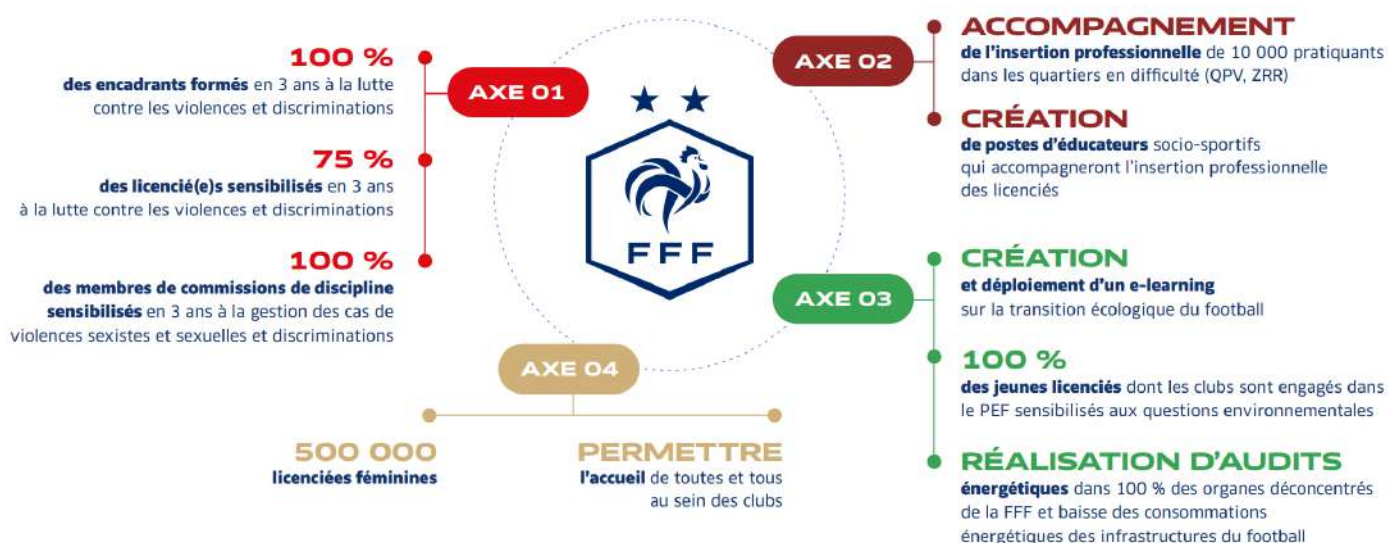
Quatre axes majeurs guideront l'action des instances :

AXE 1 : Lutte contre les violences et discriminations, avec un objectif de formation et de sensibilisation généralisée.

AXE 2 : Citoyenneté, inclusion et insertion professionnelle, notamment via la création de postes d'éducateurs socio-sportifs.

AXE 3 : Engagement environnemental, incluant e-learning, audits énergétiques et sensibilisation des jeunes licenciés.

AXE 4 : Développement de la mixité et du football féminin, avec l'ambition d'atteindre 500 000 licenciées.



Et les cibles :



La commission départementale travaillera en binôme sur chacun de ces axes, en lien avec les techniciens du District et conformément au schéma national et régional.

Un séminaire régional aura lieu en janvier 2026 afin d'harmoniser les actions au sein de la Ligue et des districts.

Des associations partenaires, sélectionnées via un appel à projets national, pourront être mobilisées pour accompagner les actions locales.

Enfin, le président a appelé chaque membre à s'engager, proposer des idées et élargir la commission pour construire une dynamique collective. Prochain rendez-vous : le 11 décembre 2025 pour définir le positionnement de chacun et les premières actions départementales.

Retrouvez le PV de la réunion du 19/11 sur l'Engagement sur le site du District :

ENGAGEMENT

Le Défi d'Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, un mois dédié à la sensibilisation et à la lutte contre le cancer du sein. Le District de la Somme (orchestré par Sylvie Silvestre, Mélanie Schmidt, Magalie Marchand, Charline Tourneur, Aurore Kulpinski...) a eu le plaisir de remettre gratuitement des Nœuds Roses à l'équipe Féminine de l'Amiens SC ainsi qu'à l'Equipe de CROIX et à tous les spectateurs présents le dimanche 28 Septembre 2025, ainsi que lors du match Amiens SC – US Boulogne sur Mer du 3 octobre 2025.



Du 04 au 13 octobre 2025, soit deux journées de championnat féminin, l'action 1 but = 1 don de 5€ a pu récolter 1 205€ grâce aux 241 buts inscrits qui seront reversés à la Ligue contre le Cancer.



A ce titre, nous remercions chaleureusement Nicolas CAUVIN (Entraîneur de l'Amiens SC Féminines) ainsi que son staff pour leur accueil, pour leur engagement et leur soutien en faveur de cette cause. Leur présence et leur participation montrent que le sport peut être un formidable vecteur de mobilisation et d'espoir.

Un grand merci également, à l'équipe arbitrale qui a décidé d'officier en Rose.

De plus, 13 clubs ont participé au défi lancé par le district qui était de réaliser une vidéo en mettant en avant leurs actions au sein de leur club pour cette cause. 6 clubs sont récompensés et la Commission a décidé d'attribuer un coup de cœur au texte très touchant de Pierre, 11 ans licencié à l'AS Gamaches. Les clubs de l'AS Picquigny, AC Hallencourt, US Méricourt, SC Abbeville, US Bray sur Somme et le FC Plessier se voient récompensés par 100€ de bon d'achat chez notre partenaire Formul'Club.



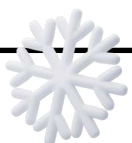
Pour clôturer cette opération 2025, le District en partenariat avec l'Amiens SC et l'agence Carré Vert, ont offert 2 places en loge pour les 6 clubs ainsi qu'à Pierre et ses parents (3 places) à assister à la rencontre Amiens SC – Rodez AF du 25 octobre 2025 qui s'est clôturée sur une victoire d'Amiens (2-1).

ENGAGEMENT

Plateaux de Noël Tiwi by Crédit Agricole

Le 29 novembre 2025 se sont déroulés les Plateaux de Noël U7 et U9 sur l'ensemble du département, avec une grande collecte de jouets organisée en partenariat avec le *Secours Populaire Français* au profit des enfants défavorisés. Au total, près de 2 400 enfants âgés de 5 à 8 ans ont participé à ces plateaux, répartis sur une trentaine de sites.

Retour en images :



PLATEAUX DE NOËL



by



Par ailleurs, sur le site de Teams5 Amiens, le **Crédit Agricole Brie Picardie** était présent pour animer la journée grâce à une roue 100 % gagnante, permettant d'offrir divers goodies, lots et bonbons aux jeunes licenciés.

Sur les six terrains installés pour l'occasion, près de 400 jeunes ont ainsi pu prendre part aux Plateaux de Noël Tiwi by Crédit Agricole. Cette action, menée en partenariat avec le Crédit Agricole, sera reconduite sur d'autres événements départementaux afin de récompenser un maximum de jeunes licenciés sur différents sites.



ENGAGEMENT

Le District et le Téléthon

Le District de la Somme de football est heureux de vous annoncer son engagement dans la campagne Téléthon 2025 auprès de l'AFM Téléthon Somme.

À ce titre, nous vous annonçons un certain nombre de mesures destinées à récolter des dons pour cette campagne.

Comme vous le savez, au-delà de la collecte de fonds en faveur de la recherche contre les maladies rares, cette opération conjointe témoigne de l'engagement sociétal de la FFF et de ses territoires.

Faire progresser la recherche et faire reculer la maladie sont les deux axes forts de notre démarche.

En partenariat avec l'AFM Téléthon Somme, le District a décidé de conduire plusieurs actions phares pour la campagne 2025.

Le District sera présent le 5 décembre à Flixecourt aux côtés de l'AFM Téléthon Somme.

Scannez le QR Code pour faire un don



Les actions :

- 1 Le District fera un don d'un euro par but marqué sur les compétitions départementales en seniors des 5 et 6 décembre 2025
- 2 Le District encouragera les membres de commission se réunissant entre le 1er et le 7 décembre à faire don de leurs indemnités kilométriques (démarche volontaire) cette somme sera intégralement reversée à l'AFM 80
- 3 Le District organisera un regroupement féminin le 9 décembre au soir afin de collecter des dons selon le principe suivant.
 - 3.1 Le District prend en charge le coût de la réservation de la location des terrains à Teams 5 Amiens, chaque équipe s'acquitte d'un engagement d'un montant de 30,00 € reversés au téléthon, les équipes ont la possibilité de réaliser un don supplémentaire.

L'arbitrage des rencontres sera assuré par des arbitres officiels bénévoles
 - 3.2 Les partenaires du District fournissent des lots qui seront tirés au sort sous forme de tombola le 9 décembre, l'intégralité des fonds récoltés seront reversés à l'AFM 80.



Retrouvez l'article sur le site du district :

[TOURNOI FEMININ – FOOT A 5 \(le 09/12/25\) – DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SOMME](#)

DISCIPLINE

Bilan disciplinaire à mi-saison

Voici un bilan des sanctions distribuées depuis le début de cette saison 2025/2026,

Nombre de suspensions :

480

A noter que **76 licenciés** ont écopé d'une peine de **4 matchs ou plus**. Cela représente plus de **16%** du nombre total des suspensions.

DISCIPLINE

Les causes de ces plus grosses sanctions sont :

- ⇒ **31** propos grossiers / injurieux
- ⇒ **22** actes de brutalité
- ⇒ **5** bousculades volontaires
- ⇒ **3** comportements intimidants / menaçants
- ⇒ **1** comportement obscène
- ⇒ **1** crachat

Au total ce sont 419 dossiers traités, 412 exclusions, 174 incidents hors match étudiés, 40 dossiers soumis à instruction et 14 auditions.

ARBITRAGE

La pause d'apaisement

À partir du week-end du 20 et 21 septembre, les arbitres peuvent désormais déclencher une « pause d'apaisement ».

Cette nouveauté est conçue pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme dans les meilleures conditions possibles, mais aussi pour mettre les joueurs face à leurs responsabilités lorsque la tension monte.

Objectifs de la pause d'apaisement :

Prévenir toute escalade conflictuelle,
Restaurer un climat serein pour la suite du match,
Rappeler à chacun les règles de comportement et de responsabilité collective.



Déroulement de la pause d'apaisement :

Premier temps :

L'arbitre interrompt le jeu et demande à tous les joueurs de se rendre dans leur surface de réparation respective.

Second temps :

Lorsque l'arbitre observe une amélioration du climat, il invite les deux capitaines, les deux entraîneurs, ainsi que toute personne jugée utile, à le rejoindre dans le rond central. Il explique alors pourquoi il a jugé utile de déclencher cette pause, ses attentes en terme de comportement pour la reprise et la poursuite de la rencontre, et rappelle aux responsables des équipes leur rôle de maîtrise et d'apaisement.

Cette pause d'apaisement ne remplace en aucun cas les sanctions disciplinaires prévues par les Lois du Jeu.

Toute pause d'apaisement donne lieu à un rapport, précisant notamment les motifs ayant conduit à sa mise en place et les conséquences sur la suite de la rencontre.

Vous trouverez plus d'informations sur le site internet du DSF :

[LA PAUSE D'APAIEMENT OU TEMPS MORT, QU'EST-CE QUE C'EST ? – DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SOMME](#) .

ARBITRAGE

La Journée Nationale de l'Arbitrage

Ce mercredi 15 octobre après-midi, le District de la Somme de Football a posé ses cartons sur le stade de Rosières-en-Santerre pour organiser : **La Journée de l'Arbitrage !**



Une belle mobilisation des jeunes

Près de 60 joueurs U12/U13 issus des clubs de Rosières US, Bray-sur-Somme, Nesles, Roye US et Roye Damery se sont retrouvés sur le terrain – et autour – pour découvrir le rôle de l'arbitre à travers des matchs et ateliers thématiques.

Une expérience ludique et enrichissante

Tous les enfants sont repartis de cette journée avec un souvenir et, nous l'espérons, quelques connaissances supplémentaires sur les règles du jeu et la fonction d'arbitre.

Remerciements :

- ⇒ tous les clubs participants et leurs accompagnateurs
- ⇒ l'US Rosières pour son accueil chaleureux,
- ⇒ ainsi qu'aux arbitres qui ont animé et encadré cette journée :
Théo Boucher, Sullivan Bourbier, Romain Cantrelle, Baptiste Dibonnet,
Brian Grespinet et Jean-Marc Kovac.

ARBITRAGE

Formations d'arbitres

Le District de la Somme de Football propose de nouvelles formations d'arbitres ouvertes à toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager dans le jeu autrement et vivre le football sous un autre angle.

Être arbitre, c'est participer pleinement au match, développer des compétences de gestion, de décision et de responsabilité, tout en restant proche du terrain et des joueurs.

**Deviens acteur du jeu,
Forme toi à l'arbitrage !**

Formations d'arbitres !

Deux formations :

- 04/10
- 11/10
- 18/10
- 25/10
- 20/12
- 21/12
- 27/12
- 28/12

Clothilde BRASSART :
cbrassart@lhf.fff.fr 06 89 70 62 95
www.districtsommefootball.fff.fr

Session passée (au mois d'octobre)

- 4 octobre 2025
- 11 octobre 2025
- 18 octobre 2025
- 25 octobre 2025

Session à venir (au mois de décembre)

- 20 décembre 2025
- 21 décembre 2025
- 27 décembre 2025
- 28 décembre 2025

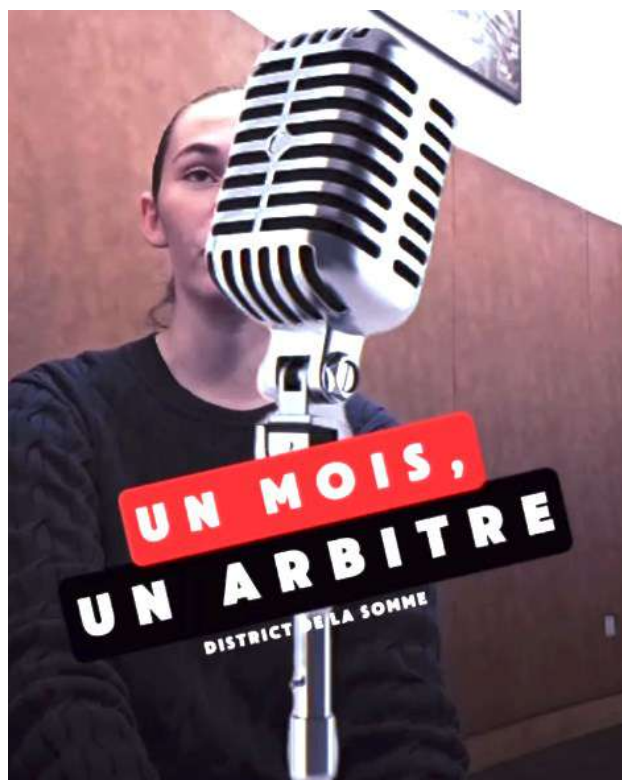
Session 100% féminines :
Les 2, 3 et 4 janvier 2026

Informations et inscriptions
Contact : Clothilde BRASSART
cbrassart@lhf.fff.fr
06 89 70 62 95

ARBITRAGE

Un mois, un arbitre : Léa Pouliquen

Un zoom sur Léa, jeune arbitre passionnée qui a décidé de franchir le pas et de se lancer dans l'arbitrage !



À travers quelques questions, découvrez son parcours, ses motivations et sa vision du football.

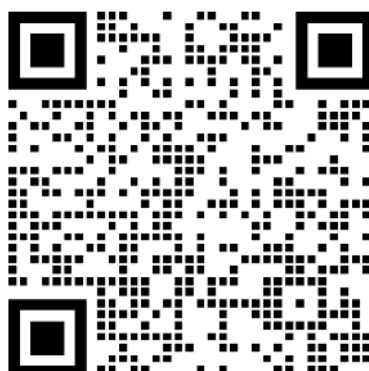
Une belle preuve que l'arbitrage, c'est avant tout
une histoire de passion, de confiance et d'engagement

Une formation 100% féminine est prévue les 2, 3 et 4 janvier 2026 au Centre Fernand Duchaussoy.

Vous retrouverez la vidéo sur le Facebook du district via ce lien :

[Zoom sur Léa Pouliquen](#)

ou en scannant le QR Code ci-dessous :



FORMATIONS

PEF et CFI

PEF :

Le District de la Somme de Football organise une nouvelle formation PEF (Programme Éducatif Fédéral) destinée à accompagner les clubs dans la mise en œuvre du dispositif fédéral au sein de leurs structures.



Informations pratiques

Date : Mercredi 3 décembre 2025

Lieu : Siège du District – 46 rue Jules Lefebvre, Amiens

Horaires : De 9h à 12h

Public concerné : cette formation s'adresse à l'ensemble des éducateurs, dirigeants et référents PEF souhaitant : approfondir leurs connaissances sur le dispositif, partager leurs expériences, et valoriser les actions éducatives menées au sein de leur club.

Modalités d'inscription

Merci de remplir le bordereau d'inscription (BORDEREAU FORMATION PEF (du 03/12/25)) et de le retourner au District avant le mercredi 26 novembre 2025.

Retrouvez le lien sur le site du district :

[FORMATION PEF – REPORTE AU 03/12 – DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SOMME](#)

CFI :

La campagne d'inscriptions pour les prochaines sessions de formation CFI va débuter prochainement.



À noter : Les sessions programmées à compter du 1er janvier 2026 sont ouvertes aux inscriptions depuis le 25 octobre 2025.

Pour toute demande ou renseignement concernant ces formations, merci d'écrire à : formation-cff@lfhf.fff.fr

Modalités d'inscription :

Démarche club : via Portailclub

Démarche personnelle : via Fédération Française de Football (maformation.fff.fr)

Retrouvez l'article sur le site du district (ainsi que le calendrier prévisionnel) via ce lien :

[FORMATION CFI – CAMPAGNE D'INSCRIPTION 2025-2026 – DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SOMME](#)

TECHNIQUE

Féminines, garçons et gardien(ne)s de but

Le District de la Somme de Football poursuit cette saison 2025/2026 avec une série de **Rassemblements départementaux** visant à structurer la détection et la formation des jeunes joueurs, joueuses et gardiens de but dans le cadre du Parcours de Performance Fédéral (PPF).

Rassemblements des gardiens de but

Le DSF a organisé plusieurs actions dédiées aux gardiens U10 à U13 : stages de deux jours, journées départementales et rassemblements techniques au Centre Fernand Duchaussoy. Ces séances permettent d'accompagner les jeunes GB dans leur progression tout en proposant des temps d'échanges aux éducateurs.



Rassemblements féminins

Le football féminin bénéficie également d'une attention particulière avec des rassemblements réguliers pour les catégories U10F à U15F. Ces journées regroupent de nombreuses joueuses issues de tout le département et s'inscrivent dans une volonté de renforcer le développement du football féminin.



Rassemblements garçons

Les catégories masculines U12 à U15 participent à des tours de secteur et des rassemblements départementaux permettant d'identifier les profils prometteurs. Ces rencontres constituent une étape clé du parcours de détection et sélection.



FUTSAL ASSOCIÉ

Lancement de la pratique hivernale

Le Futsal Associé 2025-2026 officiellement lancé !

La nouvelle saison du Futsal Associé démarre, offrant aux clubs une activité hivernale encadrée et conviviale, idéale pour maintenir l'engagement sportif durant les mois les plus froids.



L'activité est ouverte à un large public :

Mixte : U7, U9, U11

Garçons : U13, U15, U18

Féminines : U13F, U15F, U18F

Séniors masculins et féminins

Vétérans, une nouveauté cette saison.

Un nouveau règlement officiel entre en vigueur, incluant notamment la mise en place de frais supplémentaires en cas de forfait.

Les clubs sont encouragés à privilégier la double licence, gratuite pour les joueurs déjà licenciés, afin de faciliter la pratique alternée entre l'extérieur et le gymnase.

Dans le cadre de l'organisation, les équipes sont invitées à transmettre leurs créneaux de gymnase disponibles lors de l'inscription.

Les documents nécessaires — calendrier prévisionnel, bordereau d'engagement, affiche officielle, règlement et explication de la double licence — sont fournis aux clubs.

Cette pratique continue de rencontrer un fort enthousiasme auprès des licenciés, et les organisateurs comptent sur la mobilisation des clubs pour poursuivre cette dynamique.

Retrouvez l'article du site via ce lien :

[FUTSAL ASSOCIE – LANCEMENT SAISON 2025/2026 – DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SOMME](#)

AGENDA

DATES A CONNAITRE

TECHNIQUE

Fermeture des bureaux du DSF :

du 24/12/2025 au 04/01/2026

CFI :

Voir le calendrier prévisionnel sur le site du DSF :

Lien : ca9c7aa18f588e260f5266220fc2ccc0.pdf

Futsal Associé :

U13F, U15F, U18F :

le 13/12/25

Toutes catégories :

du 10/01/26 au 28/02/26

Foot Loisir :

Futnet et Foot en marchant le 13/01/26 et 23/02/26

Foot à 5 : Tournoi féminin Téléthon le 09/12/25 et 26/01/26

SPORTIF

OFFRE ADHÉRENT

GRÂCE À VOTRE ASSOCIATION

BÉNÉFICIEZ D'UNE OFFRE DE BIENVENUE

AU CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

100€⁽¹⁾ + 50€⁽²⁾

  €

POUR VOUS

 €

POUR VOTRE ASSOCIATION

N'ATTENDEZ PLUS !

RENDEZ-VOUS DANS L'UNE DE NOS AGENCES
CRÉDIT AGRICOLE.



(1) Offre non cumulable avec d'autres offres, réservée aux adhérents de l'Association partenaire non-client de la Caisse Régionale, sous réserve de présentation d'un justificatif valide et du respect d'une des conditions suivantes :

- Ouvrir un compte et domicilier ses flux dans les 6 mois.
- Ouvrir et verser 10 000€ minimum sur un contrat d'épargne hors livrets réglementés.
- Réaliser un prêt habitat.
- Ouvrir un contrat d'assurance éligible. Dans ce cas, 100€ seront remboursés sur le montant de la cotisation du produit souscrit.

(2) Pour l'association : en cas de respect des conditions présentées ci-dessus, 50€ versés à l'issue d'une période de 180 jours suivant la date de l'entrée en relation de l'adhérent sera versée en contrepartie à l'Association. Récompense dans la limite de 1 000€ par année civile.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE - Société coopérative à capital variable - Siège social : 500 rue Saint-Fuscien, 80095 AMIENS CEDEX 3 - 487 625 436 RCS AMIENS - ORIAS n°07 022 607 (www.orias.fr). Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 022 607. Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur Immeubles et fonds de commerce et Gestion Immobilière numéro CPI 80012021000000016 délivrée par la CCI d'Amiens, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. 04/25.



BRIE PICARDIE